

## L'Etat dope la carte d'achat

### A propos de l'auteur

M. Jean-Marc Binot

[Voir les articles de cet auteur](#)

**Plus d'un demi-million de transactions, un chiffre d'affaires de 170 millions d'euros : la carte d'achat continue de faire son nid dans le secteur public, boostée par le déploiement des programmes dans les ministères.**

170 millions de chiffre d'affaires, 570 000 transactions. Entre 2010 et 2011, la carte d'achat a fait un bond spectaculaire si l'on en croit le bilan réalisé par l'APECA avec l'aide de la direction générale des finances publiques (DGFIP) et les banques, bien que l'on reste toujours éloigné des projections faites il y a quelques années : la France espérait avoir 50 000 porteurs de carte en 2008... Petit à petit, le public comble son retard par rapport au privé (292 millions d'euros). "La carte entre dans les moeurs", a résumé Solange Ligeret, secrétaire générale de l'APECA, à l'occasion des 4èmes états généraux que son association initie. En regardant les chiffres de plus près, on s'aperçoit que c'est l'Etat qui a changé de braquet. Il mène désormais le peloton, alors que le secteur public local, qui a longtemps fait cavalier seul, voit la progression du nombre de ses programmes s'éroder. La maison France a multiplié par trois le volume financier exécuté par carte d'achat (104,7 millions d'euros, +168%), et par quatre son nombre de transactions (348 229 au total, +310%). Là encore, derrière les agrégats se dissimule un paysage protéiforme car deux ministères se taillent la part du lion. La Défense, qui pèse 56% des dépenses passées par l'outil dématérialisé et 29% des transactions, apprécie particulièrement la carte. Après le SPAC (service parisien de soutien de l'administration centrale) qui est monté, grâce à un marché de déménagement exécuté par carte, sur le podium des Trophées de la commande publique organisés par notre journal en 2011, un autre de ses services, le SCAT (service centralisé des achats techniques) vient de remporter le Trophée de la carte d'achat "Etat" en 2012. Très en pointe, la plate-forme finances achats Ouest du Mindef concentre à elle seule plus de sept cents cinquante porteurs, et totalise 18 000 commandes soit 16 millions d'euros. Deuxième mastodonte, Bercy représente 34% du chiffre d'affaire et 54% des transactions. Loin derrière, l'Intérieur rassemble 6% des dépenses et 11% des transactions. Une situation expliquée par le fait que les autres administrations ont choisi d'utiliser la carte en niveau 1 pour les « menues dépenses » et non sur les gros marchés très consommateurs de transactions, du type fournitures de bureau ou papier.

4<sup>ème</sup> édition des Etats généraux



### Généralisation maximum en 2013



Laurent Fabregat, monsieur carte achat DGFIP, et Solange Ligeret

En termes d'usage, l'Etat ratisse aussi bien plus large que les collectivités : selon les investigations menées par l'APECA (enquête qualitative auprès de 153 personnes en novembre dernier), la carte est utilisée dans 52 segments d'achats, contre 15 chez les collectivités. L'objectif n°1, simplifier les commandes, est atteint, comme l'atteste Frédéric Le Pouleuf, chargé du sujet à la PFAF Ouest, qui met l'accent sur les énormes gains administratifs : la carte permet d'éliminer les quatre actes (demande d'achat, engagement juridique, certification du service, demande de paiement) inhérents à chaque commande opérée de manière classique. Au total, le service des achats de l'Etat a valorisé l'impact économique du dispositif à 20 millions d'euros, chiffre obtenu à partir d'un gain estimé à 60 euros épargnés par procédure. Le millésime 2012 confirmera l'embellie avec 700 programmes, 14 000 cartes distribuées et un CA oscillant autour de 140 millions d'euros, malgré un déploiement en partie reporté.

L'Etat a en effet décidé de mettre en veilleuse certains projets, considérant qu'il ne servait à rien de mettre sur la rampe de lancement des chantiers nécessitant plusieurs mois de préparation, alors que le premier accord-cadre interministériel s'achevait à la fin de l'année et qu'il était possible que le marché change de mains, a rappelé Claudine Le Doeuff, chargé du sujet au SAE (NDR : la BNP, titulaire sortant, a finalement été reconduit pour le deuxième accord-cadre 2013-2017). La généralisation devrait donc atteindre son maximum en 2013, d'autant que le ministère de la Justice, qui a actuellement quelques pilotes en cours, rejoindra le mouvement. « Tous nos marchés éligibles passeront en carte à cette échéance », confirme pour sa part Frédéric Le Pouleuf. Le train est donc en marche, même si quelques freins subsistent toujours, notamment le recrutement des fournisseurs, et parfois la résistance toujours opiniâtre de certains comptables qui ne veulent pas entendre parler de dématérialisation...